

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/012b06a7-b2fd-4874-8f5d-0a61355478ae>

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse consultable sur internet, en texte intégral.**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Pouillaude \(Pouillaude\), Hugo-Bernard](#)

Date de soutenance : 13-12-2011

Directeur(s) de thèse : [Petit Jacques](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Action récursoire, Causalité adéquate, Contribution à la dette, Dommage, Imputabilité, Lien de causalité, Responsabilité pour faute, Responsabilité sans faute, Responsabilité solidaire, Théories de la causalité, France

Mots-clés :

- Causalité (droit) - France
- État -- Responsabilité - France
- Responsabilité du fait des choses - France

Résumé : Le lien de causalité est une condition centrale du droit de la responsabilité administrative. Entre la faute et le préjudice, l'examen du lien de causalité est un impératif de justice et une inévitable exigence intellectuelle. Il permet de donner un ordre à la fois rationnel et juste aux faits. Réputé impénétrable, suspect d'arbitraire, acculé à un prétendu déclin par le développement de la logique assurantielle, le lien de causalité n'a pas fait l'objet d'une étude d'ensemble en droit public. L'analyse de la notion de lien de causalité permet pourtant de tromper cette image. Elle révèle, d'abord, qu'il faut distinguer le problème -métaphysique- de la causalité, de la question -pragmatique- de l'explication causale. La nature des problèmes posés par ces deux questions est différente ; celle qui se pose au juge est modeste : donner une explication rationnelle aux faits, sans quête de la vérité. Elle permet, ensuite, d'observer que le lien de causalité, s'il ne relève pas d'un constat objectif des faits, n'est toutefois pas empreint d'une subjectivité singulière par rapport à d'autres notions indéterminées en droit. L'étude de la pratique du lien de causalité en atteste. Le juge administratif a une approche ordonnée du lien de causalité fondée sur un équilibre entre attachement à la matérialité des faits et finalité de l'explication causale. Dans l'identification d'une cause, la hiérarchisation d'une pluralité de causes ou la circonscription du dommage, la jurisprudence administrative se caractérise par cette liberté, fidèle à l'arrêt Blanco, dans la détermination d'une politique jurisprudentielle, que le lien de causalité permet, parfois, mais suit seulement, le plus souvent.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine : STAR : dépôt national des thèses électroniques françaises

Identifiant : 2011PA020054

Type de ressource : Thèse